



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des DELIBERATIONS**  
**du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE**  
**AERIENNE de l'OUEST du LOIRET**

<p><b><u>DELIBERATION</u></b>  <b>N°2024-14</b>  <b>CS du 11/12/2024</b>  (Approbation du PV du  CS du 21/03/2024)</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi onze décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de réunion de l'Aéroport.</p>
<p><b><u>DATE de la CONVOCATION</u></b>  Le 12 Novembre 2024</p> <p><b><u>NOMBRE de DELEGUES en EXERCICE</u></b>  9</p> <p><b><u>NOMBRE de PRESENTS</u></b>  5</p> <p><b><u>NOMBRE de VOTANTS</u></b>  5</p>	<p><b><u>ETAIENT PRESENTS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,</li> <li>➤ Monsieur Philippe GOBINET, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,</li> <li>➤ Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,</li> <li>➤ Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère municipale de Châteauneuf sur Loire,</li> <li>➤ Monsieur Philippe VACHER, Conseiller Départemental, Canton de Chateauneuf sur Loire,</li> </ul> <p><b><u>ASSISTAIENT :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,</li> <li>➤ Madame Sandrine Eugène, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.</li> <li>➤ Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,</li> </ul> <p><b><u>ABSENTS EXCUSES :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,</li> <li>➤ Monsieur Grégoire CHAPUIS, Conseiller Départemental, Canton de Fleury les Aubrais,</li> <li>➤ Monsieur Christian BRAUX, Conseiller Départemental, Canton de la ferté Saint Aubin,</li> <li>➤ Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,</li> <li>➤ Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1,</li> <li>➤ Madame Florence GALZIN, Conseiller Départemental, Canton de Chateauneuf sur Loire, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du SMAEDAOL,</li> <li>➤ Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,</li> <li>➤ Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3<sup>ème</sup> Vice-Président du SMAEDAOL,</li> <li>➤ Monsieur Arnauld MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1<sup>er</sup> Vice-Président du SMAEDAOL,</li> <li>➤ Monsieur Benoit REINE, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,</li> </ul> <p>Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.</p> <p>Vu le rapport n° 1 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,</p>

Après avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité :

**ARTICLE UNIQUE :**

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 21 mars 2024 sans observation.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

**Le Président du SMAEDAOL,**



**Hervé GAURAT,**

## Comité Syndical du 21 Mars 2024

### Procès-verbal

Le Comité Syndical du SMAEDAOL s'est réuni le 21 mars 2024 à 9h00 à l'aéroport Orléans Loire-Valley.

#### ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller Départemental, Canton de la ferté Saint Aubin,
- Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1, Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1<sup>er</sup> Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur Benoit REINE, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

#### ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Sandrine Eugène, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

#### ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Monsieur Grégoire CHAPUIS, Conseiller Départemental, Canton de Fleury les Aubrais,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère municipale de Châteauneuf sur Loire, Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3<sup>ème</sup> Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Véronique DESNOUES, Conseillère Métropolitaine,
- Monsieur Philippe GOBINET, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,
- Monsieur Thierry BUTTIN, Directeur de la DSAC Ouest,
- Monsieur Michel KERMARREC, Référent territorial DSAC Ouest.

Monsieur le Président GAURAT ouvre la séance par le premier point soumis à l'ordre du jour.

#### **1) Rapport n°1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 14 février 2024**

Monsieur le Président soumet aux membres du Comité syndical le procès-verbal de la séance du 14 février 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans modification.

#### **2) Rapport n°2 : Compte de gestion 2023**

Monsieur le Président soumet le rapport au vote du Comité Syndical.

Le rapport est adopté à l'unanimité sans observation.

### **3) Rapport n° 3 : Compte administratif 2023**

Monsieur GAURAT présente les résultats du compte administratif 2023 et commente les évolutions constatées.

Au moment du vote Monsieur GAURAT se retire et Monsieur MARTIN soumet le rapport au vote de l'Assemblée. L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du Syndicat Mixte établi selon la balance générale ci-dessous :

LIBELLE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultats antérieurs		428 671,94 €	335 809,43 €
Opérations de l'exercice	Dépenses	851 172,84 €	2 323 002,83 €
	Recettes	1 079 582,51 €	2 216 544,41 €
Résultats de l'exercice		228 409,67 €	- 106 458,42 €
Résultats globaux		657 081,61 €	229 351,01 €
Restes à réaliser en dépenses		432 560,19 €	
Résultats corrigés des restes à réaliser		224 521,42 €	229 351,01 €

### **4) Rapport n° 4 : Affectation et reprise des résultats de l'exercice 2023**

Conformément à l'exposé du rapport, Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de 229 351,01 € en report à nouveau au compte 002 du BP 2024.

Le résultat d'investissement soit 657 081,61 € sera inscrit au compte 001 du BP 2024.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

### **5) Rapport n° 5 : Participation des membres au budget 2024**

Monsieur le Président donne lecture des différentes participations qui seront demandées aux membres en 2024.

Orleans-Métropole.....	100 000 €
CCIL.....	18 000 €
Châteauneuf-sur-Loire.....	3 100 €
Saint-Denis-de-l'Hôtel.....	3 100 €
Fay-aux-Loges.....	2 300 €
Jargeau.....	2 300 €
Donnery.....	1 600 €
Saint-Martin-d'Abbat.....	1 600 €
Total.....	132 000 €

Département du Loiret ..... 780 000 €

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **6) Rapport n° 6 : Compte rendu de la délégation du Président en matière de marchés, accords-cadres et avenants**

Le tableau de synthèse est présenté.





Monsieur MILLIAT demande si le système antismog placé sur certains véhicules fonctionne bien, Monsieur VASSAL énumère les résultats bénéfiques du système notamment par rapport à la pollution des particules fines.

Il est donné acte au Président de cette communication.

#### **7) Rapport n° 7 : Propositions d'investissements 2024**

Monsieur GAURAT présente les différentes propositions d'investissements pour 2024 le montant s'élève à 498 746 €, auquel s'ajoute les montants prévus en 2023 et non utilisés, soit une somme totale de 761 647,81€.

Monsieur MILLIAT souhaite avoir plus de renseignements sur le logiciel de signalement de désordres. Monsieur VASSAL lui explique que tous les usagers de la plateforme aéronautique auront accès à une plateforme et pourront signaler les dysfonctionnements en temps réel (sur les bâtiments, parkings...). M. MILLIAT suggère de renseigner pour l'application panneapocket qui pourrait correspondre à notre demande, par contre il y a des frais de fonctionnement annuels. Monsieur MILLIAT demande des renseignements complémentaires concernant l'aménagement du véhicule pour le péril animalier. Monsieur le Directeur explique que le véhicule va être entièrement aménagé avec : un phare directionnel de recherche SIRAC, une rampe de signalisation avec sirène, des feux de pénétration, des feux de rappels, une alarme de reculs, un ruban à leds, un effaroucheur, un convertisseur - chargeur de batterie 12V/230V, un plancher en bois avec revêtement pastillé, un meuble coffre en aluminium, un équipement radio VHF, une lampe torche atex, une prise maréchal normalisée, un marquage.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **8) Rapport n° 8 : Projet de Budget Primitif 2024**

Monsieur le Président présente le projet de BP 2024 dont le montant s'élève à 3 672 511 € et donne lecture du rapport.

Monsieur MILLIAT remarque la prévision d'augmentation des recettes de 40% au chapitre 70, Monsieur le Président rappelle qu'il y a eu une augmentation des tarifs de 5%, et que certaines catégories ont été revues à la hausse principalement dû à la nécessité d'augmenter la qualité de service demandée par nos clients, malgré les augmentations, l'aéroport n'est pas plus cher que les aéroports de la Région Centre offrant les mêmes prestations.

Monsieur le Président fait un point sur la masse salariale et rappelle qu'au mois de janvier 2024, un pompier a été recruté pour remplacer un pompier qui est parti courant 2023. De plus il explique qu'un poste supplémentaire pour le service RFFS a été créé lors du dernier Comité Syndical, et que le recrutement est en cours. Le côté sécuritaire est la priorité de la plateforme, l'effectif actuel du service RFFS ne permet pas de promouvoir l'activité à son maximum, et rend la gestion des rotations au niveau des astreintes, et de la prise de congés très compliquée. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

#### **9) Rapport n° 9 : Installation fibre optique, convention avec LOIRET Fibre.**

Le SMAEDAOL a été contacté par le service en charge de la valorisation du patrimoine immobilier du Conseil Départemental pour connaître le souhait du SMAEDAOL quant à l'installation d'une fibre optique (à titre gratuit) qui permettrait de renégocier les tarifs à la baisse lors du prochain renouvellement de contrat et d'en faire bénéficier les usagers de la plateforme.

Ce rapport est adopté à l'unanimité, une convention devra être signée avec LOIRET Fibre.

**10) Rapport n° 10 : Remise gracieuse des redevances d'atterrissage et parking, Café-croissants organisé par l'ACOL.**

Le 28 avril 2024, l'Aéroclub organise, un café-croissants, sur l'Aéroport Orléans Loire-Valley et sollicite une remise des redevances d'atterrissage et parking pour tous les avions qui participeront au café croissant de l'Aéroclub.

Le rapport est adopté à l'unanimité, la remise gracieuse est accordée.

**11) Questions diverses**

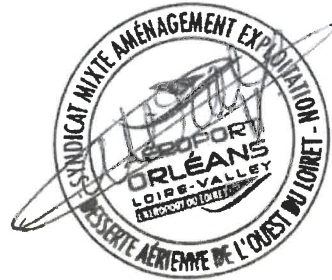
Monsieur le Président demande s'il y a des questions.

Monsieur VASSAL informe les Membres du Comité que l'aéroport sera fermé le jour de l'inauguration des Jeux Olympiques à partir de 17 h. de plus, il explique qu'il a eu une sollicitation pour toute la période des Jeux Olympiques. Monsieur MARTIN pense que cette période pourrait participer à faire connaître notre structure.

Monsieur VASSAL évoque le Tour de France cycliste, les hélicoptères viendront se ravitailler à l'aéroport.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Président lève la séance à 10h30.

Le Président du Syndicat Mixte



Hervé GAURAT